

Le Président: Je crois que, peu importe les paroles qui ont été dites, elles ont été retirées et que le ministre ne voulait pas du tout offenser le député.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, permettez-moi une réflexion sur la violence faite aux enfants. Cette violence est une réalité douloureuse à laquelle ma tâche professionnelle m'a souvent confrontée.

Même si le réflexe de révolte face à ces drames inacceptables tend à prendre toute la place, mon expérience m'a appris à reconnaître encore dans cette violence les signes d'une société en déséquilibre, dans laquelle les attentes sociales liées à la performance à tout prix, l'isolement des familles, les difficultés financières, les carences psychologiques sont des éléments importants. Ces familles sont malades.

Comme le dit Fairholm, dans un ouvrage publié en 1990 et intitulé *Child Abuse Prevention Program for Adolescents*, des enfants de tous les âges sont victimes de mauvais traitements. Dans tous les milieux sociaux, économiques, raciaux et ethniques, des adultes infligent des mauvais traitements aux jeunes confiés à leurs soins. Toutes les familles et tous les enfants sont vulnérables face à ce problème. La violence psychologique est à la base de toute forme de mauvais traitements ou de négligence, mais on ignore la fréquence actuelle de la négligence physique. Est-ce que cette ignorance est acceptable? Je ne le crois pas.

• (1505)

En conclusion, j'aimerais retourner un peu en arrière, exactement il y a cinq ans. Le 6 décembre 1989 il neige doucement sur la ville en fin d'après-midi, et c'est soudain l'horreur: quatorze jeunes filles sont parties, parties pour toujours, parties avant d'avoir tout dit.

Parmi les victimes de ce carnage il y en avait une qui m'était plus proche. Ce drame a frappé de plein fouet. Celle que je connaissais s'appelait Anne-Marie. En souvenir de toutes ses soeurs j'ai déposé près de sa tombe 14 lys blancs. J'ai pensé un moment y ajouter une rose rouge, une rose dédiée à la mère de Marc Lépine, mais je ne l'ai pas fait. La violence qui s'est abattue sur cette femme le soir du 6 décembre dépassait l'imagination. Cette femme, au plus profond de son âme, est morte.

Le vice-président: Chers collègues, comme le sujet dont nous sommes saisis est très sérieux, je demanderais à mes collègues de faire leurs conversations hors de la Chambre. Madame, vous pouvez continuer.

Mme Dalphond-Guiral: Merci, monsieur le Président. J'ai donc pensé un moment y ajouter une rose rouge, une rose dédiée à la mère de Marc Lépine. Le soir du 6 décembre, la violence qui

Initiatives ministérielles

s'est abattue sur cette femme dépassait l'imagination. Mais je ne l'ai pas fait. Cette femme, au plus profond de son âme, est morte.

Je veux lui dire aujourd'hui ce que je n'ai pas su lui dire le 6 décembre: Madame, votre chagrin est le nôtre; nous le partageons par solidarité et nous nous refusons de cautionner la violence au quotidien parce que cette violence finit toujours par exploser et laisser des cicatrices indélébiles.

Aux familles éprouvées le 6 décembre 1989, et plus particulièrement aux trois familles lavalloises, je veux dire que nous pensons à elles et que cet ultime sacrifice est devenu le symbole du non à la violence faite aux femmes.

[Traduction]

Mme Mary Clancy (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): C'était le 6 décembre 1989. Je me souviens très bien de cette soirée il y a cinq ans. Il faisait froid et il y avait beaucoup de neige à Ottawa.

Je me souviens particulièrement bien de cette soirée parce que le chef de l'opposition, qui était alors le député de Vancouver Quadra, donnait une réception à Stornoway pour les membres du caucus libéral. Je me souviens de la camaraderie, de l'atmosphère de Noël.

Certains d'entre nous étaient sortis dîner ensemble après la réception à Stornoway. Nous étions plus d'une douzaine dans un restaurant du centre-ville d'Ottawa et nous attendions le député de Humber—Sainte-Barbe—Baie-Verte, aujourd'hui ministre des Pêches et des Océans. Nous nous demandions ce qui le retenait et pourquoi il nous retardait. Je me souviens très bien. Il y a tant de souvenirs comme cela qui sont gravés dans notre mémoire. Je revois encore le député lorsqu'il est entré, tout pâle, dans le restaurant pour nous dire qu'il venait d'entendre à la radio que 14 jeunes femmes avaient été tuées à l'École polytechnique.

Je me souviens de bien des choses, mais j'en oublie d'autres. Je me souviens de la réaction de mon collègue, un des plus anciens députés à la Chambre. Comme les députés le savent, le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke siège depuis de nombreuses années à la Chambre. Il était assis à côté de moi et a simplement dit que des choses comme cela ne se produisent pas au Canada. Elles ne sont pas censées se produire.

• (1510)

Je me souviens que, plus tard ce soir-là, dans mon appartement, la députée de Saint-Laurent—Cartierville et moi-même étions rivées au petit écran pour regarder le reportage de Ian MacDonald de la CBC en provenance de l'École polytechnique. Je me souviens des fleurs dans la neige. Je me souviens particulièrement d'une jeune femme, une étudiante, qui parlait de sa rencontre fatidique avec Marc Lépine dans un des corridors de l'École polytechnique. Elle décrivait comment elle l'avait vu, comment elle s'était accroupie, comment il avait pointé l'arme vers elle et avait tiré deux fois et comment, par une chance incroyable ou par la grâce de Dieu, les deux coups avaient raté. Elle ne cessait pas de dire qu'elle ne savait pas pourquoi elle était encore en vie et pas les autres.